

POLITIQUE

« Imaginer la France de 2030 »

À Besançon, Dominique Perben, député du Rhône et ancien ministre, a lancé jeudi la campagne d'explication de l'UMP sur la réforme des collectivités locales. Entretien.

- Avec le sénateur-maire UMP de Mâcon, Jean-Patrick Courtois, vous êtes venus débattre en Franche-Comté du rapport de la commission Balladur. Quel est le but de la démarche ?

- Xavier Bertrand m'a confié trois missions qui vont bien entendu se nourrir les unes des autres : relancer le travail des groupes UMP à l'Assemblée nationale et au Sénat sur cette réforme, aller à la rencontre des élus, des militants et des sympathisants sur le même thème et lui rendre pour le 15 mai un rapport complémentaire sur ses points les plus délicats, en particulier les modes d'élection régionaux et départementaux.

- Vous oubliez la polémique sur les fusions de régions...
- Il n'y a pas de sujets tabous mais la commission Balladur n'a jamais dit cela. Certes, le sujet a été évoqué par des personnes auditionnées, mais nous avons explicitement ex-

clu, pour notre part et de manière consensuelle, de faire une proposition de nouvelle carte administrative. A la fois parce que nous n'en avons pas les moyens méthodologiques et pas le temps. Simplement, il n'existe pas actuellement de dispositif juridique pour opérer des fusions de collectivités et nous en avons suggéré un : avoir recours à des délibérations conformes des régions et, si on veut faire des modifications de frontières, ce qui est plus compliqué, y ajouter des délibérations conformes des conseils généraux. En respectant l'entière liberté des élus.

« Grandes métropoles »

- Le débat a pourtant agité la Franche-Comté et la Bourgogne...
- C'est vrai, mais à quoi sert de fermer des portes qui n'ont pas encore été ouvertes ? Il n'est pas intéressant pour ces deux régions de ré-



Dominique Perben : « Cela redéfinirait de façon durable les compétences... »

fléchir à ce qu'elles pourraient faire ensemble en matière d'aménagement, d'infrastructures, de rapprochement universitaires, de santé, etc. Sous quelle forme ? C'est aux élus d'en décider. Comme je l'ai dit à François

Photo d'archives

Patriat, le président du conseil régional de Bourgogne : avant de se marier, souvent, on se fiance et on se pacse, on voit ce qu'on peut faire en commun et après, on décide si on veut aller plus loin ou pas...

- À l'arrivée, quelle serait votre ambition ?

- C'est de passer de la France de 1789, celle des départements et des communes, à la France de 2030, celle des régions et des communautés de communes, avec des circonscriptions départementales. Ce qui suppose trois étapes : finir et corriger l'intercommunalité, en instituant leur élection au suffrage universel ; faire de grandes métropoles mais en petit nombre, pour moi 6 ou 7 serait le bon chiffre ; mettre en place l'articulation régions et départements avec des élus communs. L'ensemble de ces mesures redéfinirait de manière durable les compétences, dessinerait en pointillés la future carte de notre pays et créerait la dynamique nécessaire pour y parvenir dans vingt ans.

Propos recueillis par Jean-Pierre TENOUX